



# LES LAURIERS

## Tennis Club de Lauret-Valflaunès

Loisir - Ecole - Compétition



<http://assoc.leslauriers.free.fr>

[assoc.leslauriers@free.fr](mailto:assoc.leslauriers@free.fr)



**Club FFT N° 60-34-0712**

### Contacts :

Courrier : Association Les Lauriers / TCLV, Mairie de Lauret, 34270 LAURET  
Mail : [assoc.leslauriers@free.fr](mailto:assoc.leslauriers@free.fr)  
Site web : <http://assoc.leslauriers.free.fr>  
Président : [christianherbach@orange.fr](mailto:christianherbach@orange.fr) / 06 48 02 97 11  
Secrétaire : [alain-andre.joly@wanadoo.fr](mailto:alain-andre.joly@wanadoo.fr) / 06 79 07 73 36  
Enseignant : [luciefouque@gmail.com](mailto:luciefouque@gmail.com) / 06 76 11 52 24

Le Tennis Club de Lauret-Valflaunès (TCLV), section Tennis de l'Association Les Lauriers, est affilié à la Fédération Française de Tennis (FFT) sous le N° **60-34-0712**. Il regroupe plus d'une centaine d'adhérents et dispose de **2 courts de tennis** municipaux dont la gestion lui est confiée par les deux communes (convention d'usage) :

- court de Lauret (surface en résine avec éclairage et club-house)
- court de Valflaunès (surface en béton poreux),

L'animation (tournois internes ou inter-villages, sorties, fêtes...) est assurée par des bénévoles et par une professeure diplômée, salariée de l'association chargée de l'enseignement et de la compétition :

- école de tennis en petits groupes de niveau et d'âge, pour adultes et jeunes à partir de 3 ans (avec des cours en sortie d'écoles pour les enfants en maternelle ou primaire),
- tournois internes jeunes et adultes
- stages jeunes pendant les vacances scolaires,
- engagement et suivi d'équipes en diverses compétitions FFT
- animations festives pour les jeunes,

### **L'adhésion à l'année :**

L'adhésion à l'année (**du 01/09 au 31/08**) comprend la licence-assurance FFT et le libre accès aux courts.

Elle permet aux adhérents de :

- jouer librement sur les 2 courts toute l'année (1 clé par foyer et réservation en ligne via compte TENUP),
- participer aux animations proposées par le club (tournois internes, fêtes...),
- participer à des compétitions FFT homologuées en individuel ou en équipe (coupe des Jeunes, Galaxie, Bleue, Courtès, etc...) et être classé,
- s'inscrire à l'école de tennis (nous consulter pour les lieux, les horaires, et les tarifs spécifiques selon les groupes), à des stages ou des cours particuliers,
- participer à la vie de l'association et à son fonctionnement (AG, manifestations diverses, bénévolat).

Différentes formules d'adhésion avec licence-assurance FFT et libre accès aux courts sont proposées en fonction de l'âge, et un tarif réduit est appliqué à partir de la 2<sup>ème</sup> personne d'un même foyer :

Cotisations 2022-2023	1 <sup>ère</sup> adhésion	2 <sup>ème</sup> adhésion et suivantes
<b>Adulte</b> (à partir de 19 ans, <math>\leq 2004</math>)	<b>67 €</b>	<b>42 €</b>
<b>Jeune</b> (7 à 18 ans, 2016-2005) <b>Baby</b> (3 à 6 ans, 2020-2017)	<b>57 €</b> <b>47 €</b>	<b>32 €</b> <b>22 €</b>
Licencié FFT dans un autre club (adulte ou jeune)	<b>35 €</b>	<b>10 €</b>

L'inscription à l'Ecole de tennis permet de bénéficier d'une **remise de 25 € par foyer** (= clé des courts offerte dès la première inscription).

### **La location pour non-adhérents :**

Pour les joueurs très occasionnels ou saisonniers, ainsi que pour les professionnels du tourisme des deux communes (gîtes), sont proposées différentes cartes de location de court pour non-adhérents (forfaits 5h, 10h, ou 20h, forfait semaine estivant) basées sur un tarif horaire de **5 €/h** (nous consulter).